

A FEUILLE D'OPIO



Moulin d'Opio

TOUTE
L'ACTUALITÉ
DU VILLAGE

LE BULLETIN D'INFORMATION D'OPIO

L'Edito du Maire



Mes chers Upians,
Je suis heureux de vous retrouver pour une année pleine de projets et d'ambitions pour notre belle commune.

Fin 2024, le 2^{ème} débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLU en révision, a eu lieu car il était nécessaire de préciser et d'affiner le projet, sans toutefois modifier notre vision globale du devenir d'Opio. Les objectifs que nous poursuivons restent identiques avec l'idée première de préserver notre environnement et de res-

ter à une échelle humaine. Ce dossier nécessite un investissement en temps important de la part du service de l'urbanisme qui ne manque pas de s'impliquer pleinement pour avancer.

Les Obligations Légales de Débroussaillage mobilisent également nos services (la Police Municipale et le service Cadre de Vie) afin d'accompagner les propriétaires dans leurs obligations. Afin de mettre tous les éléments d'informations utiles à disposition des habitants, la Commune a financé la réalisation d'une carte communale de débroussaillage avec un accompagnement pédagogique de l'ONF. Beaucoup de personnes ont déjà débroussaillé leur terrain au niveau du sol, mais doivent encore procéder à l'éclaircissement des arbres.

La Commune organise des opérations mutualisées permettant de réduire les coûts et d'organiser les interventions par secteur.

Par ailleurs, cette année, la Municipalité travaille sur différents projets, visant notamment à sécuriser les chemins et réduire la vitesse, comme sur la route de la Font des Dônes où des travaux d'amé-

nagements sont en cours.

Une nouvelle crèche dans les locaux de l'ancienne maternelle est aussi à l'étude, de même qu'un travail sur l'optimisation énergétique du bâtiment de la mairie.

Je vous tiendrai bien sûr au courant de tous ces projets tout au long de 2025. Notre projet principal, vous le savez, c'est votre bien-être en général, la qualité de vie et le bonheur de vivre à Opio !

Mon équipe municipale et moi-même adressons tous nos vœux à l'ensemble des Upians, aux services municipaux, aux commerçants, aux entreprises, sans oublier les associations qui font vivre la commune.

Que cette nouvelle année vous apporte santé, réussite et bonheur !

Très sincèrement,
Thierry OCCELLI

L A FEUILLE D'OPIO

Directeur de la publication :
Mairie d'Opio - route du village
06650 OPIO
Tel : 04 93 77 23 18
Fax : 04 93 77 72 60
accueil@mairie-opio.fr
Crédits photos : Mairie d'Opio, Adobe stock.



Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) Point d'étape

le territoire de la commune ; avec notamment une distance minimale par rapport aux limites séparatives augmentée et un coefficient d'emprise au sol réduit. Certains quartiers ne pourront plus recevoir de nouvelles habitations, seules des extensions maîtrisées seront autorisées.



Le 17 décembre dernier, le Conseil Municipal a débattu sur le deuxième Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). A la suite de multiples rencontres avec des particuliers et une concertation avec des architectes, le projet de plan de zonage a été affiné.

Le planning prévisionnel prévoit l'arrêt du projet de PLU courant avril 2025 afin de l'approuver en fin d'année.

Auparavant, **une réunion publique sera organisée au cours du premier trimestre 2025 et l'enquête publique**

devrait se tenir à la rentrée de septembre.

L'ensemble du dossier lié au deuxième débat sur le PADD est disponible sur le site internet de la Mairie.

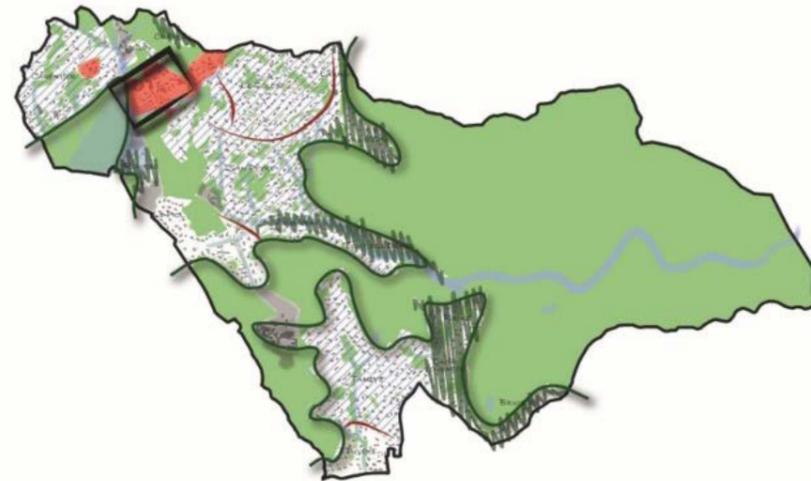
Malgré ces modifications, l'axe principal de préservation de la commune d'Opio reste le même et les 4 grandes orientations du PADD sont identiques :

- **Orientation 1** : conforter l'identité paysagère et intégrer les enjeux environnementaux et agricoles
- **Orientation 2** : organiser et maîtriser le tissu urbain en préservant les équilibres du territoire
- **Orientation 3** : renforcer le rôle économique et social communal
- **Orientation 4** : développer les mobilités pour un mode de vie durable.

FOCUS SUR L'ORIENTATION N°2 : Organiser et maîtriser le tissu urbain en préservant les équilibres du territoire

Tel qu'indiqué lors d'une précédente parution, l'orientation n°2 fixe des objectifs chiffrés qui ont été modifiés lors du deuxième débat sur le PADD. Ainsi la projection du taux de croissance est de 0.35% permettant l'accueil de 9 habitants par an et la création de 132 nouveaux logements à l'horizon 2035.

L'objectif général de cette orientation vise à limiter la constructibilité sur



- Prioriser le développement urbain à proximité des lieux de vie
- Poursuivre le développement de l'habitat collectif dans le secteur du Gorgier
- Maîtriser et encadrer l'urbanisation dans les espaces interstitiels des quartiers pavillonnaires
- Contenir le développement urbain dans les espaces les plus sensibles
- Limiter l'extension de la tâche urbaine
- Maintenir en zone urbaine les secteurs d'équipements et à vocation commerciale, économique ou touristique
- Espaces naturels et agricoles et espaces de nature en ville



La presse tourne au Moulin

Après le rachat du Moulin d'Opio par la Communauté Agglomération de Sophia-Antipolis (CASA) le 18 septembre dernier, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) des Ferrages a relevé le défi de relancer la trituration pour la saison 2024/2025.

La SCIC des Ferrages tient à remercier la CASA et ses services de lui avoir fait confiance, les Maires des 24 communes

qui composent la CASA et plus particulièrement celui de Caussols qui lui a permis d'employer temporairement le moulinier, et bien sûr Opio et Châteauneuf pour leur appui, leur engagement et leur



solidarité avec la commune de Caussols qui s'est retrouvée sans «Services techniques» pendant ces quelques mois.

Merci également aux coopérateurs et bénévoles de Châteauneuf et d'Opio qui ont apporté leur support pour la préparation à la réouverture, pour la réception des clients et la distribution de l'huile, et sans qui la réouverture du moulin pour la trituration n'aurait pas été possible.

Quelques chiffres pour vous montrer que cette reprise était attendue par tous: **environ 2500 apporteurs ont franchi la porte du moulin pour un apport cumulé**

de 450 tonnes d'olives. La répartition entre le nombre de petits apporteurs jusqu'à 180 Kg (67%) et le nombre de gros apporteurs et professionnels (33%) est lui aussi un marqueur de l'importance du moulin sur le territoire, et conforte la décision de ne pas imposer de quantité minimale pour les apports.

Un regret pour les premières récoltes: le faible rendement qui a pesé sur le prix final du litre d'huile, dû à un retard de trois semaines dans la maturité des olives et à la pluie tombée en octobre.

Le moulin a fermé ses portes le samedi 18 janvier 2025, les derniers apporteurs ont pu venir jusqu'au 17 janvier.

La CASA publiera prochainement un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la gestion future de l'ensemble du site (bâtiment historique/magasin, moulin, ateliers et hangars).

Le résultat de cet AMI déterminera l'avenir du site du Moulin d'Opio.



Travaux en cours sur la Font des Dômes

Comme annoncé dans notre Feuille d'Opio du mois d'octobre dernier, des travaux de sécurisation sont en cours sur le chemin de la Font des Dômes. Le chantier a démarré mi-novembre par une phase de nettoyage, décapage et pose des bordures, depuis le petit

rond-point du golf (intersection Font des Dômes/Bois Fleuri) et avance vers la Route de Cannes/RD3. Suspendu pendant les vacances de fin d'année, il se poursuit désormais par le renforcement des bas-côtés et doit se terminer par la reprise générale de l'enrobé et la réalisation des chicanes d'ici fin février.

Une concertation importante voulue par le Maire Thierry Occelli, a eu lieu avec les riverains qui ont été invités à une réunion de présentation, puis aux réunions de début de

chantier selon son avancée. En fonction de ces réunions et des échanges constants, le projet est adapté si besoin pour répondre aux préoccupations de l'ensemble des usagers.

Le chantier est réalisé avec le concours financier de la CASA et du Département dans le cadre du développement des mobilités actives : voie partagée avec les piétons et les vélos



Les avez-vous remarqués ?

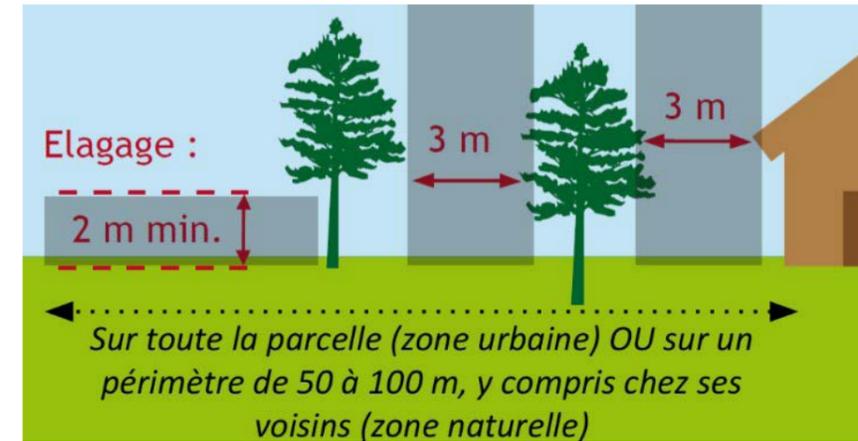
Attentive à notre patrimoine qu'il soit vernaculaire ou naturel, la Municipalité met en valeur ce qui a fait l'histoire d'Opio, dès que l'occasion se présente.

A la suite d'un don fait par la famille Michel, **une meule de pierre utilisée jadis au Moulin d'Opio** a été installée sur le rond-point en face du Groupe Scolaire.



Par ailleurs, l'entreprise Proval'mas (spécialisée dans le terrassement) a offert trois oliviers centenaires à la Commune !

Deux oliviers ont été plantés au Parc de Loisirs et le dernier sur le chemin du Tuvé. Un grand merci à cette entreprise d'Opio pour ce beau geste qui renforce le patrimoine naturel sur notre territoire.



- OLD MAIRIE** : obligations issues du PPRIF* = 10 m à débroussailler en bordure de la Font des Dômes et 50 m dans le Bois d'Opio.
- OLD parcelles privées** : débroussaillage incombant aux riverains.

LE PROJET DE COUPE GROUPÉE AU BOIS D'OPIO

Particulièrement sensible, le quartier du Bois d'Opio bénéficie d'un accompagnement spécifique, avec la mise en place d'un projet de coupe groupée. Étendue vers Peire Grosse et le Poudeirac, la démarche rassemble plus de 70 propriétaires sur 50 hectares. L'objectif est de mutualiser les surfaces à traiter afin qu'un professionnel réalise le débroussaillage et l'abattage des arbres. Le coût de ce dernier pouvant être neutralisé par la valorisation du bois. Animée par le CNPF (financé par le Département), cette démarche a nécessité une phase administrative importante (recherche des propriétaires, récupération des autorisations), accompagnée de nombreuses rencontres et visites sur place. L'opération devrait démarrer en mars, pour se terminer avant la saison estivale.



*ONF = Office National des Forêts
*CNPF = Centre National de la Propriété Forestière
*PPRIF = Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêt
Crédit photo : Louis-Michel Duhen - CRPF PACA © CNPF

Les OLD : Obligations Légales de Débroussaillage

Les deux années consécutives de sécheresse ont révélé toute l'importance des Obligations Légales de Débroussaillage.

La Mairie s'est à nouveau saisie pleinement du sujet, en investissant dans la réalisation d'un plan communal de débroussaillage et dans l'accompagnement de la population avec l'ONF*, en mobilisant différents services municipaux et en s'engageant dans une démarche de coupe groupée.

Le Plan Communal de Débroussaillage est élaboré avec le soutien financier de la Région et de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA POPULATION AVEC L'ONF

Face aux risques de feux de forêt, de la perte d'habitations et de notre patrimoine forestier, le Maire a renouvelé auprès de l'ONF sa volonté d'un accompagnement pédagogique de la population dans la réalisation des OLD. Sur le terrain et en duo avec la Police Municipale, les agents ont ainsi pu sensibiliser les propriétaires, rappeler la réglementation, voire indiquer les travaux restants pour la conformité.

LA MOBILISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Les efforts demandés à la population ont trouvé écho dans l'engagement des services municipaux : organisation de réunions de travail avec l'ONF, le CNPF*, réunion de quartier, renseignements à la population, rédaction de nombreux courriers aux propriétaires concernés... La Police Municipale a notamment réalisé près de 130 visites à domicile, dont 80 contrôles ONF préventifs et suivis dans plusieurs quartiers.

Les Services Techniques ont renforcé leur travail autour des voiries communales, notamment dans le Bois d'Opio où ils sont assistés par des professionnels sur 5 hectares.

LE PLAN COMMUNAL DE DÉBROUSSAILLEMENT

Commandé à l'ONF, c'est un outil majeur dans la gestion des OLD : il s'articule autour d'une carte à l'échelle communale où sont superposées les obligations de débroussailler qui incombent à chacun, ainsi qu'un atlas par propriétaire détaillant les périmètres. Au-delà, c'est l'identification des secteurs complexes, la priorisation des quartiers et toute la stratégie communale qui ont été travaillées.

A SAVOIR

Modification de l'emploi du feu
Un nouvel arrêté préfectoral n°2025-001 en date du 17 janvier 2025 a été promulgué : si vous êtes en zones U du PLU, si la topographie permet un broyage sur place, si l'évacuation par véhicule est possible vers une déchetterie, le brûlage des déchets verts et/ou issus des OLD et/ou issus de la taille d'arbres fruitiers, oliviers, etc... est désormais interdit.



Du nouveau à l'Accueil de Loisirs

Dans le cadre de l'accueil extrascolaire, deux nouveaux services sont désormais proposés :

- **des séjours multisports adolescents à destination des 11-17 ans** d'une durée d'une semaine, du lundi au vendredi, lors des petites vacances scolaires : Toussaint, février et Pâques. L'accueil est effectué au centre de loisirs au groupe scolaire suivant les mêmes modalités avec un accueil le matin entre 8h et 9h30 et un accueil du soir entre 17 et 18h. Les jeunes bénéficient d'un programme d'activités adapté à la tranche d'âge et sont encadrés par des animateurs sportifs et un éducateur sportif.

Le tarif appliqué est celui de l'accueil de loisirs à la journée auquel s'ajoute un forfait de 50€ pour la semaine.

- **Un «accueil jeunes» à destination des 11-13 ans est aussi proposé le mercredi après-midi** pendant le temps scolaire à partir de 12h00 jusqu'à 18h30 avec la prestation de repas en cantine. Accueillis dans des locaux dédiés à la tranche d'âge au sein du groupe scolaire d'Opio, l'accueil jeunes est un lieu d'écoute, de partage et d'animations spécifiques pour les jeunes collégiens de 6^{ème} et 5^{ème} élaborés avec les jeunes et répondant à leur besoin scolaire ou extrascolaire.

Rappelons que la Commune confie la gestion du service d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), certains accueils périscolaires et les actions à destination de la jeunesse à l'IFAC, Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (association reconnue d'intérêt général, à vocation éducative, sociale et territoriale) via une Délégation de service public renouvelée en janvier 2025 pour 5 ans.

Toutes les informations actualisées sont à retrouver sur le site : <https://www.ifac.asso.fr/opio> rubrique actualités (actualités, programmes d'animations, dossier d'inscription, règlement de fonctionnement...).

Ateliers lectures à la Médiathèque

En décembre, dans le cadre de Bouquins Câlins, les ateliers de lectures partagées à la Médiathèque d'Opio, ont offert des prestations de qualité pour les petits de 0 à 3 ans. Les intervenantes des 3 matinées, «Marguerite Marguerote» et l'atelier musicothérapie avec Ophélie Ximenes, ont enchanté les 25 petits et leurs parents, les assistantes maternelles, ainsi que la crèche d'Opio.

Nous sommes heureux de pouvoir bénéficier des animations offertes par la Direction de la lecture publique de la CASA dans notre belle Médiathèque d'Opio.

À ce jour, nous comptons 878 inscrits, qui profitent de tous les services du réseau des Médiathèques de la CASA.

Site internet <https://www.ma-mediathèque.net/>
Renseignements à Opio au 04 28 70 69 20 du mardi au vendredi de 13h30 à 18h. Inscriptions gratuites pour les habitants CASA. ou mediathèque@mairie-opio.fr.

Bienvenue à tous nos lecteurs et futurs inscrits !



INSCRIPTIONS SCOLAIRES - RENTRÉE 2025

Cette année, les inscriptions à l'école d'Opio sont ouvertes depuis début janvier, pour la rentrée de septembre 2025.

Sont concernés :

- les enfants entrant en petite section de maternelle (RDV à prendre avec le directeur dès janvier/février 2025)
- les enfants nouveaux venus sur la commune.

Toutes les informations sur le groupe scolaire d'Opio, les modalités d'inscription et pièces du dossier à constituer sont disponibles à partir de ce QRCode.



Nouveau Conseil Municipal des Jeunes

La première réunion du Conseil Municipal des Jeunes s'est tenue le jeudi 14 novembre dernier.

Trois commissions de travail ont été formées.

1. Une commission «Mon village, mon environnement», commission où les enfants seront amenés à réfléchir sur les actions qui peuvent être mises en place soit par la Mairie, soit par eux pour améliorer la vie dans le village.

2. Une commission «Culture et Sports», commission où les enfants exposeront leurs désirs en matière de culture (sorties, intervenants extérieurs, etc ...) et de sports (quels sports voudraient ils voir se développer au sein de l'école, pouvoir suivre un sportif ou une équipe etc...).

3. Une commission «Vivre dans mon école et Cantine», commission où les enfants pourront proposer des menus au chef Simon et des améliorations au sein de l'école.

Pour ce premier trimestre les délégués se sont répartis ainsi :

- Commission «Mon village, mon environnement» : THALYA, CELIA, MATÉO, ETHAN, PIERRE.
- Commission «Vivre mon école et Cantine» : LEXIE, LUCIE, LOANE, PENELOPE, GIANNI.
- Commission «Sports et Culture» : ALEXANDRA, MARLON, SUZON, ROMAIN, OLIVIA, TOM.

Les commissions «Mon village, mon environnement» et «Vivre mon école, cantine» se sont réunies au cours du mois de novembre et de nombreuses pistes ont été évoquées.

Pour la commission «Vivre mon école, cantine» :

- une demande a été faite pour avoir une horloge à aiguille sous le préau dans la cour,
- les enfants souhaiteraient avoir un atelier pâtisserie toutes les semaines (une classe par semaine),
- également avoir un endroit pour dessiner ou colorier sous le préau,
- ils ont demandé la vérification de la propreté des verres et des couverts de la cantine après lavage.

D'autre part, une série de trois menus a été proposée au chef Simon :

- **UN MENU D'HIVER – COULEUR ORANGE**
Carottes râpées, Lentilles Corail sauce coco avec poulet Tandoori, Fromage et Salade d'agrumes

- **UN MENU DE PRINTEMPS – SYMPA**
Radis au beurre, nuggets & frites, mousse au chocolat, fruits exotiques.



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

CP - CLASSE DE NATHALIE
Célia & Tom

CE2 - CLASSE DE CÉDRIC
Olivia & Romain

CP - CLASSE DE VALERIE
Lucie & Gianni

CM1 - CLASSE DE ANNE LAURE
Lexie & Matéo

CP/CE1 - CLASSE DE SYLVIE
Suzon & Marlon

CM1/CM2 - CLASSE DE DOMINIQUE
Pénélope & Pierre

CE1-CE2 - CLASSE DE LAURENT
Alexandra & Thalia

CM2 - CLASSE DE LOIC
Loane & Ethan

• UN MENU D'ÉTÉ – AU SOLEIL DE LA GRECE

Salade de concombres au yaourt grec, Keftedes et riz à la Grec, Fraises à la Feta.

Pour la commission «Mon village, mon environnement», les demandes des enfants ont été les suivantes :

- installer des bancs dans les abris bus,
- prévoir plus de coins ombragés dans le Parc des Loisirs et sur le parking,
- développer plus de trottoirs et de pistes cyclables,
- installer des racks à bicyclettes dans le Parc de Loisirs.

JOURNÉE DE LA SOLIDARITÉ

Par ailleurs, les enfants élus du Conseil Municipal des Jeunes d'Opio ont souhaité s'investir auprès d'associations caritatives et ont demandé à la Mairie d'Opio s'ils pouvaient organiser **une Journée de la Solidarité. Cette journée se tiendra le 17 mai 2025 au sein du parc des loisirs d'Opio sous forme de kermesse.**



Afin d'accéder aux différents stands, une petite contribution sera demandée aux visiteurs et sera reversée à une association. Nous aurons donc besoin de bénévoles pour aider les enfants à tenir les stands et surtout de votre présence pour montrer à nos petits élus que la solidarité est aussi une préoccupation d'adulte !!!



Formation des équipes cantine, école et ALSH

Régulièrement, les équipes travaillant au contact des enfants se forment dans différents domaines afin de parfaire leurs connaissances et d'initier de nouveaux projets ou de nouvelles pratiques au quotidien.

Au mois d'avril dernier, les agents de la restauration scolaire, de la crèche et le personnel périscolaire ont participé à une session :

«Eduquer à l'alimentation durable et au goût» par Méditerranée 2000

L'objectif général était de favoriser la mise en place d'actions d'éducation à l'alimentation et au goût par les professionnels formés auprès des élèves/enfants de leurs établissements respectifs. Après une approche théorique et pratique, des ateliers d'échanges et de co-construction d'actions étaient au programme en abordant différents thèmes :

- l'éducation à l'alimentation durable et au goût (nutritionnelle, sensorielle, environnementale et culturelle),

- les 5 sens dans l'acte alimentaire, naissance et évolution du goût (place de l'inné/acquis, néophobie alimentaire, place du plaisir), et quelques pistes pour inciter l'enfant à goûter un aliment,

- l'alimentation durable (équilibre alimentaire, protéines végétales, les dif-

férents régimes alimentaires, gaspillage alimentaire, impact des modes de production sur la planète, produits locaux et de saison, choix des aliments etc...).

En septembre dernier, les agents de la restauration et le personnel périscolaire ont suivi une «Formation au tri et au compostage» par Univalom (convention en cours pour le site de compostage du groupe scolaire).

A cette occasion, ils ont été formés aux gestes de tri des aliments qui restent sur les plateaux en fin de repas pour accompagner les enfants à la table de tri. Sur le site de compostage du groupe scolaire, la bonne gestion du compost dans les bacs de collecte leur a aussi été expliquée afin que le compost produit puisse être utilisé comme amendement dans le jardin pédagogique.



Des ateliers pédagogiques pour les élèves



Chaque année en novembre, la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets** promeut à l'échelle européenne des pratiques de production et de consommation plus responsables et durables. Elle est coordonnée en France par l'Agence de la transition écologique (ADEME).



A Opio, cette semaine a donné lieu à **des interventions dans toutes les classes par «La Terre de nos enfants»** (Sandra MARECAUX : Formatrice et Animatrice en Transition Écologique).

A cette occasion, les enfants ont été sensibilisés à la production de déchets et actions possibles pour les réduire.

Des ateliers adaptés à chaque âge étaient au programme pour mieux comprendre le tri, le recyclage, le compostage sous la forme de jeux. Les CM2 ont travaillé sur une fresque des déchets.

Par ailleurs, des animations à l'école sont organisées régulièrement par Méditerranée 2000.

Après «le compost à la loupe», l'alimentation durable, puis l'eau, l'année scolaire 2024-2025 est consacrée à la biodiversité dans les jardins avec des observations du jardin pédagogique et des composteurs dans le groupe scolaire, mais aussi sur le terrain agricole et dans les serres, en forêt (avec des sorties sur site), dans l'eau (avec observations des rivières d'Opio).



En octobre dernier, au Salon des Communes et des Intercommunalité, **Opio a reçu le prix «BTP d'Avenir 06»** par la FBTP06 (Fédération du bâtiment et travaux publics des Alpes-Maritimes) pour la construction du Groupe Scolaire. Une reconnaissance qui valorise l'attention portée au respect des entreprises, à l'environnement et à la défense du territoire.

CONCOURS : DESSINE TA COMMUNE

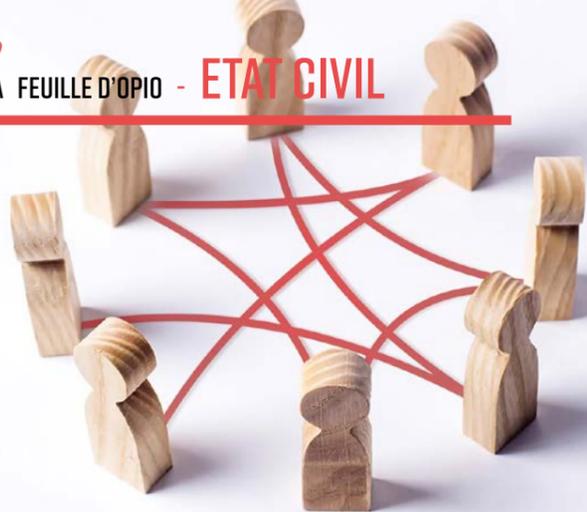
Les élèves de CM1 et CM2 d'Opio ont participé au concours de dessin initié par la Sénatrice Alexandra Borchio-Fontimp. Une vingtaine de communes des Alpes-Maritimes concouraient également. Le thème de cette année, était «Des-dessine-moi ta Commune». Cet événement a été clôturé par une remise de prix et un goûter au CADAM.



LES ENFANTS DÉCOUVRENT L'OLÉICULTURE

En novembre dernier, les enfants ont participé aux ramassages des olives. La récolte a permis d'obtenir **15 bidons de 5 litres d'huile qui seront utilisés dans la cuisine de production et couvriront le besoin annuel du groupe scolaire !**

Un bel exemple de circuit court qui revêt en outre un caractère pédagogique pour inciter la jeune génération à consommer des produits sains et locaux.



Recensement de la population

Cette année, Opio réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants sont recensés depuis le 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du Maire a été déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la Commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce

document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la Commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Vous n'avez reçu aucun document ?

Contactez Madame TROTTIER à la Mairie au 04.93.77.23.18

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transports utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- 1 Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2 Définir le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- 3 Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Etat civil 2024

LES DÉCÈS

- Jean Pierre BOUCHARD
- Jean CRAPSKY
- Agnès DRU
- Georges ZAMITH
- Pierre STALLANO
- Michel POIRIER
- Gérard NEU
- Charleine GROSSO
- Gisèle HUSSON
- Alain LEMEE
- Alessandra FROSI
- Chantal ARGIEME
- Gilles VERITE
- Paul FOUGEROL
- Michel NIVOT
- Charles MULLER
- Maria POLICARI
- Jacques GANDINI

LES NAISSANCE

- Gabriel DE RACO
- Elouan TURELIER
- Maris BONOPERA KESSLER
- Jeanne BEDEL GUIGNARD
- Nathan COUDRAY PICARD

LES MARIAGES

- Gregory LEBRAS & Leslie MARTIN
- Jordan CLEMENT & Leanna VERASTEGUE
- DE NAS DE TOURRIS Edouard & GUENASSIA Julia
- BALDUCCI Olivier & OLIVE Camille
- BELKE Christoph & POPESCU Sandra
- DI CAIRANO Nicolas & ESPINASSIER Anne-Sophie
- HONNORAT Jean-Marc & CHARRIER Marie-Josèphe
- WACRENIER Adrien & MOLVA Sibel



Seniors : Programme d'activités

La fin d'année 2024 fut dynamique et festive pour les seniors d'Opio ! A l'automne, ils sont se retrouvés dans le cadre de la **Marche Bleue** pour parcourir les chemins d'Opio. Ce moment convivial et intergénérationnel a réuni de nombreux Upians dont le Maire, Thierry Ocelli. Une agréable manière de pratiquer une activité physique sur nos magnifiques chemins en sous-bois, sous l'éclairage d'une botaniste faisant découvrir à l'assemblée, notre flore locale. La marche s'est terminée par un pique-nique champêtre permettant à chacun de discuter et de tisser des liens sociaux.

Toujours dans la bonne humeur, **le repas des anciens** a réuni 140 personnes au Club Med en fin d'année. L'occasion de partager, d'échanger et d'évoquer les souvenirs communs autour d'un bon repas. Les doyens d'Opio, Gilbert Dornier (96 ans) et Odette Girardon (94 ans) ont été mis à l'honneur !

LE PROGRAMME DU PREMIER SEMESTRE

Les activités gratuites dédiées à nos aînés se poursuivent tout au long de l'année. Le CCAS met en place, en partenariat avec les Communes de Châteauneuf-Grasse et du Rouret, des ateliers de prévention et des loisirs pour aider les seniors à se maintenir en forme.



Odette Girardon
(94 ans) et Gilles
Dutto, Adjoint au
Maire



Gilbert Dornier
(96 ans) en
compagnie de
Marie-Claude
Salmon,
Première
Adjointe au
Maire

A OPIO

• **Atelier «mémoire par l'expression théâtrale»** (PREVAZUR) avec 8 séances de 14h à 16h, les vendredis 7, 14, 21 et 28 février et 7, 14, 21 et 28 mars 2025
Salle Polyvalente - 7 route de Nice.
Inscriptions : Mairie d'Opio - 04 93 77 23 18

• **Programme intitulé «Chaque jour, je bouge»** (VITAE SPORT SANTE) avec 12 séances :
- 1 séance débat de 14h30 à 16h, le vendredi 4 avril 2025
- 10 séances de 14h30 à 15h30, les vendredis 11, 18, 25 avril, puis les 16 et 23 mai, 6, 13, 20, 27 juin et le 4 juillet 2025
- 1 séance de clôture de 14h30 à 16h, le vendredi 11 juillet.
Salle Polyvalente - 7 route de Nice - 06650 OPIO

• **Café des aidants : Les 19/02, 26/03, 30/04, 21/05 et 25/06** à la Salle des Associations de 10h à 11h30, sur inscription.
Renseignements : 04 89 04 20 11

AU ROURET

• **«Atelier être autonome avec mon smartphone»** (VITAE SPORT SANTÉ) 7 séances de 2h les mardis 4, 11, 18 et 25 mars, puis les 1^{er}, 22 et 29 avril de 14h à 16h.
Inscriptions : Mairie du Rouret - 04 93 77 20 02
accueil@mairie-lerouret.fr

A CHATEAUNEUF

• **« Réflexologie »**
Animé par Shirley FUNEL avec 4 séances de 1h30, les lundis 24 février, 3 mars, 10 mars et 17 mars de 14h à 15h30. (8 à 10 personnes maximum)
Inscriptions : mairie de Châteauneuf
04 92 603 603 (taper 1)
population@mairie-chateauneuf.fr

Un composteur collectif installé au Parc de Loisirs

Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les Français doivent disposer d'une solution de tri des bio-déchets. Cette obligation vient de la loi AGEC du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire.

Concrètement, chacun doit trier les épluchures, préparations, restes de repas, coquilles d'œufs et feuilles mortes, et les déposer dans un composteur, soit individuel, soit collectif.

Pour accompagner les habitants dans cette démarche, UNIVALOM met à votre disposition gratuitement un composteur de 400 litres. Une distribution a eu lieu récemment à Opio pour



Vous pouvez commander votre composteur individuel sur : www.univalom.fr

les personnes qui s'étaient inscrites : **75 lors de cette session, ce qui porte à 370 le nombre de composteurs délivrés aux Upians.**

Pour les personnes habitant en appartement ou ne disposant pas de l'espace suffisant pour installer un composteur individuel, un composteur collectif a dernièrement été installé au Parc de Loisirs à côté de l'entrée. Il a été inauguré le 18 janvier en présence de Thierry Ocellini, le Maire d'Opio.

Les Upians peuvent donc venir y déposer leurs épluchures, les légumes en morceaux, les feuilles mortes, le marc de café, les boîtes d'œufs broyées ou essuie-tout (sans motifs imprimés), les coquilles d'œufs...

En quantités limitées : les coques de fruits secs type noisettes ou noix, le pain dur, les épluchures d'agrumes.

N'hésitez pas à consulter le guide du compostage sur le site d'Univalom.



Cette année encore, l'opération de collecte de jouets d'Univalom «Laisse parler ton cœur» a retenu l'attention des Upians.

Sur les deux sites ouverts à Opio, de nombreux jouets de bonne qualité représentant un volume de 1,5 m³ ont été déposés et ont pu être donnés aux enfants défavorisés.

Merci à tous les participants !

Une nouvelle agence immobilière implantée à Opio

La nouvelle agence Felicio Immo accompagne ses clients dans leurs projets immobiliers, qu'il s'agisse de projets familiaux ou d'investissement : achat/vente, location et gestion de biens. Felicio Immo s'engage notamment à dynamiser l'économie locale en proposant des solutions de location hors saison, adaptées aux besoins de mobilité professionnelle des actifs de la CASA.

Pour plus d'informations, vous pouvez également visiter le site web : <https://www.felicio-immo.com/fr/>



CALENDRIER COLLECTE DES DÉCHETS

envinet Calendrier des collectes Pour ce secteur Oplo

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 Me	01 Sa	01 Sa	01 Ma	01 Je	01 Di
02 Je	02 Di	02 Di	02 Me	02 Ve	02 Lu
03 Ve	03 Lu	03 Lu	03 Je	03 Sa	03 Ma
04 Sa	04 Ma	04 Ma	04 Ve	04 Di	04 Me
05 Di	05 Me	05 Me	05 Sa	05 Lu	05 Je
06 Lu	06 Je	06 Je	06 Di	06 Ma	06 Ve
07 Ma	07 Ve	07 Ve	07 Lu	07 Me	07 Sa
08 Me	08 Sa	08 Sa	08 Ma	08 Je	08 Di
09 Je	09 Di	09 Di	09 Me	09 Ve	09 Lu
10 Ve	10 Lu	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma
11 Sa	11 Ma	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me
12 Di	12 Me	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je
13 Lu	13 Je	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve
14 Ma	14 Ve	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa
15 Me	15 Sa	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di
16 Je	16 Di	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu
17 Ve	17 Lu	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma
18 Sa	18 Ma	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me
19 Di	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je
20 Lu	20 Je	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve
21 Ma	21 Ve	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa
22 Me	22 Sa	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di
23 Je	23 Di	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu
24 Ve	24 Lu	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma
25 Sa	25 Ma	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me
26 Di	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je
27 Lu	27 Je	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve
28 Ma	28 Ve	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa
29 Me	29 Sa	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di
30 Di	30 Ma	30 Ma	30 Me	30 Ve	30 Lu
31 Ve	31 Lu	31 Lu	31 Sa	31 Sa	31 Me

envinet@agglo-casa.fr Vacances scolaires

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables
- Verre

Devant chez vous ou à votre point de regroupement habituel

Collecte du matin sortir vos bacs la veille à 18 h

Déchets verts

Vérifiez votre éligibilité à cette collecte : <https://liens.agglo-casa.fr/cartographie-vegetaux>. Si vous êtes éligible, veillez à sortir vos bacs devant chez vous ou à votre point de regroupement habituel.

Collecte du matin sortir vos bacs la veille à 18 h

Encombrants et points d'apports volontaires

Encombrants : en déchèterie ou selon les modalités sur notre site internet

Points d'apports volontaires : découvrez leur localisation sur notre site internet

Informations déchets 04 92 19 75 00 (appel gratuit)



envinet Calendrier des collectes Pour ce secteur Oplo

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 Ma	01 Ve	01 Lu	01 Me	01 Sa	01 Lu
02 Me	02 Sa	02 Ma	02 Je	02 Di	02 Ma
03 Je	03 Di	03 Me	03 Ve	03 Lu	03 Me
04 Ve	04 Lu	04 Je	04 Sa	04 Ma	04 Je
05 Sa	05 Ma	05 Ve	05 Di	05 Me	05 Ve
06 Di	06 Me	06 Sa	06 Lu	06 Je	06 Sa
07 Lu	07 Je	07 Di	07 Ma	07 Ve	07 Di
08 Ma	08 Ve	08 Lu	08 Me	08 Sa	08 Lu
09 Me	09 Sa	09 Ma	09 Je	09 Di	09 Ma
10 Je	10 Di	10 Me	10 Ve	10 Lu	10 Me
11 Ve	11 Lu	11 Je	11 Sa	11 Ma	11 Je
12 Sa	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me	12 Ve
13 Di	13 Me	13 Sa	13 Lu	13 Je	13 Sa
14 Lu	14 Je	14 Di	14 Ma	14 Ve	14 Di
15 Ma	15 Ve	15 Lu	15 Me	15 Sa	15 Lu
16 Me	16 Sa	16 Ma	16 Je	16 Di	16 Ma
17 Je	17 Di	17 Me	17 Ve	17 Lu	17 Me
18 Ve	18 Lu	18 Je	18 Sa	18 Ma	18 Je
19 Sa	19 Ma	19 Ve	19 Di	19 Me	19 Ve
20 Di	20 Me	20 Sa	20 Lu	20 Je	20 Sa
21 Lu	21 Je	21 Di	21 Ma	21 Ve	21 Di
22 Ma	22 Ve	22 Lu	22 Me	22 Sa	22 Lu
23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Je	23 Di	23 Ma
24 Je	24 Di	24 Me	24 Ve	24 Lu	24 Me
25 Ve	25 Lu	25 Je	25 Sa	25 Ma	25 Je
26 Sa	26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me	26 Ve
27 Di	27 Me	27 Sa	27 Lu	27 Je	27 Sa
28 Lu	28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve	28 Di
29 Ma	29 Ve	29 Lu	29 Me	29 Sa	29 Lu
30 Me	30 Sa	30 Ma	30 Je	30 Di	30 Ma
31 Je	31 Di	31 Ma	31 Ve	31 Sa	31 Me

envinet@agglo-casa.fr Vacances scolaires

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables
- Verre

Devant chez vous ou à votre point de regroupement habituel

Collecte du matin sortir vos bacs la veille à 18 h

Déchets verts

Vérifiez votre éligibilité à cette collecte : <https://liens.agglo-casa.fr/cartographie-vegetaux>. Si vous êtes éligible, veillez à sortir vos bacs devant chez vous ou à votre point de regroupement habituel.

Collecte du matin sortir vos bacs la veille à 18 h

Encombrants et points d'apports volontaires

Encombrants : en déchèterie ou selon les modalités sur notre site internet

Points d'apports volontaires : découvrez leur localisation sur notre site internet

Informations déchets 04 92 19 75 00 (appel gratuit)





Noël à Opio

Cette année les fêtes de Noël ont été très riches en événements. Les festivités se sont succédé et ont commencé avec le Repas des Seniors qui s'est déroulé le jeudi 12 décembre.

Dès le dimanche suivant, le 15 décembre, le Marché de Noël était organisé par la Mairie pour la deuxième année au cœur de notre beau village. Cette année le marché s'est étoffé avec **une participation record de 120 stands artisanaux !**

Des associations de la commune ont participé à cet événement afin de proposer des activités pour les enfants, des ateliers et des animations pour les petits et les grands. Le village a été décoré le temps d'une journée aux couleurs de Noël. Le Père Noël y a fait son apparition pour le plus grand plaisir des enfants. La fanfare et le spectacle lumineux en fin de journée ont rendu cet événement féerique.

Tout au long de la journée, une calèche et deux 2CV ont accueilli les visiteurs dans une ambiance festive et leur ont per-



mis de se rendre au village.

Sous un soleil exceptionnel, les visiteurs de tout notre bassin de vie sont venus en nombre. Profitant de ce moment plein de légèreté ils ont pu flâner et découvrir les artisans présents, faire leurs courses pour préparer les fêtes de fin d'année.



Les festivités se sont achevées le 19 décembre par la soirée de Noël des élus et des services ; un moment que tout le personnel municipal attend avec impatience.

Le temps d'une soirée tout le monde s'est retrouvé dans notre belle salle polyvalente exceptionnellement décorée pour l'évènement autour d'un buffet et d'une soirée dansante.



Voeux aux Upians

Dans une ambiance conviviale, la Municipalité a reçu les Upians à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des voeux. L'occasion pour le Maire, Thierry Occeili, d'évoquer les projets en cours et les perspectives d'avenir pour la commune.



Agenda

FEVRIER

- **Le 2 février**
LA RONDE DES FONTAINES
A partir de 9h30. Au Parc de Loisirs
Inscriptions jusqu'au 30 janvier sur le site : www.sport-up.fr
- **Le 8 février**
THÉÂTRE : LES IMAGINEURS
«Cher Evan Hansen»
A 20h, Salle polyvalente
- **Les 8 et 9 février**
CROSS DÉPARTEMENTAL
Demi-finale, au Parc de Loisirs
- **Le 15 février**
BAL DES AMOUREUX
A 20h30, Salle polyvalente
- **Le 22 février**
CONCERT JAZZ-UP
François Arnaud «Ma Musique du Monde» A 20h30, Salle polyvalente
Informations : <https://jazzup06.org/>
- **Le 23 février**
ATELIER PATCHWORKS
Salle polyvalente (aussi le 17 mai)
- **Le 24 février**
DON DU SANG
Salle polyvalente

MARS

- **Le 2 mars**
THÉÂTRE - LES UPIANS
«A fond la caisse» Salle polyvalente
- **Le 8 mars**
CARNAVAL À OPIO
Organisé par le Comité des Fêtes
- **Le 22 mars**
CONCERT JAZZ-UP
Kareem Kandi Quartet
A 20h30, Salle polyvalente
Informations : <https://jazzup06.org/>

AVRIL

- **Le 13 avril**
CONCERT CHANTS POLYPHONIQUES LES UPIANS
Salle polyvalente
- **Le 26 avril**
CONCERT JAZZ-UP
Italian Spirit Trio - Marco Vezzoso
A 20h30, Salle polyvalente
- **Le 27 avril**
ADRIEN COLOR GAMES
De 12h à 18h au Parc de Loisirs
- **Le 28 avril**
DON DU SANG
Salle polyvalente

MAI

- **Le 1^{er} mai**
REPAS DES ASSOCIATIONS
Amphithéâtre (ou Salle polyvalente)
- **Le 8 mai**
CÉRÉMONIE DU 8 MAI
Monument aux Morts
- **Le 17 mai**
JOURNÉE DE LA SOLIDARITÉ
(Mairie, CMJ et IFAC) au Parc de Loisirs
- **Le 24 mai**
CONCERT JAZZ-UP
Kevin Saura Group
A 20h30, Salle polyvalente
Informations : <https://jazzup06.org/>
- **Le 25 mai**
VIDE GRENIER - AZUR NORDIC
Parc de Loisirs

JUIN

- **Les 31 mai et 1^{er} juin**
EXPOSITION OULIVETTO
Salle polyvalente
- **Le 6 juin**
REMISE DES MÉDAILLES DU JUDO
Salle polyvalente
- **Du 6 au 9 juin**
SAINTE FLORIDE
Espace de la Font Neuve
- **Le 7 juin**
THÉÂTRE : LES IMAGINEURS
A 20h, Salle polyvalente
- **Le 14 juin**
CONCERT JAZZ-UP
La compagnie SO WHAT
A 20h30, Salle polyvalente.

Jazz UP : déjà 17 ans !

Jazz UP a fêté son **200^e concert** pour terminer en beauté l'année 2024. En 2025 Jazz UP, pour **ses 17 ans d'existence**, organisera début août son 10^e festival «Jazz UP sous les Oliviers» et aura sans doute depuis sa création vu passer **400 musiciens** différents sur les scènes de la Salle Polyvalente et de l'Amphithéâtre du Parc de Loisirs d'Opio.

Hasard de la programmation, Linus Olsson qui a été programmé en décembre, fut également un des premiers musiciens à se lancer dans l'aventure Jazz UP en février 2008 avec quelques

passionnés de jazz et de musiques du monde, fondateurs de l'association : Patricia, Michel, Jocelyne et Robert, bien vite suivis par de nombreux bénévoles au fil des années, avec le soutien sans faille de la Commune d'Opio.

Jazz UP c'est aussi :

- Plus de 100 spectateurs à chaque concert mensuel, et entre 400 et 500 par soirée du festival
- Une scène pour les musiciens, qu'ils soient «du coin», de la scène nationale ou de l'autre bout de la planète.
- Une ambiance «club» conviviale pour les concerts mensuels, et un festival



dans l'oliveraie communale d'Opio où se situe l'Amphithéâtre, lieu magique qui a souvent été qualifié de «Petit Cimetière», deux lieux mis à disposition par la Mairie d'Opio.

Site web : <https://jazzup06.org>
E-mail : jazzup06@gmail.com